



UN 1er MAI UNITAIRE

Une période est difficile ! Le contexte économique et social reste marqué par les conséquences des crises survenues et des plans d'austérité successifs depuis 2008. De nouvelles dynamiques pour la croissance et la compétitivité peinent à trouver leur place.

Dans cette période de crise en France et en Europe, les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA ont défilé le 1er mai 2012 :

- pour faire entendre les priorités sociales et les préoccupations des salariés, des demandeurs d'emploi, des jeunes, des retraités ;
- pour une plus grande solidarité internationale qui permette la défense des droits fondamentaux, des libertés et de la paix partout dans le monde ;
- pour faire reculer le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme.

La crise ne peut être le prétexte d'une remise en cause de nos systèmes sociaux. Il faut une véritable politique de croissance prenant en compte les enjeux écologiques et passant par l'amélioration du pouvoir d'achat et la création d'emplois.

Dans ce contexte délétère, la CFDT des administrations Centrales de Bercy reste **OFFENSIVE**

- face à une politique budgétaire insoutenable parce qu'elle détruit des emplois publics et des missions de service public sans discernement ;
- face aux ravages de la RGPP pour tous les services publics et les missions de notre champ professionnel avec ses conséquences désastreuses sur les conditions de travail ;
- face aux manipulations, au management « méthode Toyota » et aux tentatives de « détricotage » du statut du fonctionnaire.

Notre capacité à négocier n'est plus à prouver : obtention du 8^{ème} échelon pour les C administratifs et de nouveaux droits de titularisation et de CDIisation pour nos collègues contractuels ; amélioration de la carrière des catégories B ; avancées vers la création d'un nouveau 3^{ème} grade pour les attachés et enfin, aménagement d'une PFR qui ne soit pas un instrument de division des agents mais qui respecte notre Fonction publique de « carrière ». **Et nous continuerons !**

Page 1

Édito

- Un 1er mai unitaire



Pages 2

Infos Centrales

- Évaluation
- Calendrier des CAP-CCP
- Le SG expérimente le CSRH



Page 3

Fonction publique

- Jour de carence
- Loyers en hausse



Page 4

Pour un pacte social



BERCYlien

Directeur de la
Publication

Christiane JOHO

Comité de rédaction

Daniel BARRIÈRE

Christian CHAMOREAU

Michelle MESNARD

DIRECCTE - Écoles

Albert AMBOISE

Patrick CROSNIER

OFFENSIFS au quotidien, CONSTRUCTIFS pour demain !

ÉVALUATION

L'administration tente d'imposer des critères d'évaluation illicites

La mise en place de la RGPP et le management par le stress qu'elle induit se devait, pour accroître son efficacité, d'entrer dans le champ des manipulations psychologiques.

C'est ce que l'administration a tenté de mettre en place en commençant par imposer, sans concertation préalable, une évaluation de ce type chez les hauts fonctionnaires, l'objectif étant, bien sûr, de généraliser ensuite ce dispositif à l'ensemble des catégories.

Le contenu de cette fiche d'évaluation est centré sur des tests comportementaux qui s'ordonnent en deux chapitres principaux :

- le premier que l'on peut résumer par la recherche de l'engagement personnel, pour ne pas dire politique, de la personne et sa capacité à s'en faire le militant ;
- le second qui vise à édicter des critères purement psychologiques tels que la résistance au stress par exemple...

L'administration n'ignorait nullement que ces expériences déjà tentées dans le secteur privé sont considérées comme illicites par les juges qui les annulent en cas de contentieux. En effet, les évaluations purement comportementales mettent en danger la santé physique et mentale des personnels.

La CFDT est intervenue vigoureusement pour faire retirer ces mesures, ce qui fut fait dans la plus grande confusion...

Dossier sous haute surveillance...

BRÈVES

Calendrier des CAP - CCP de promotion

Catégorie A

Agents contractuels 1971
2^{ème} semaine de juin

Enseignants école des mines 4 juin

Attachés (B en A) 12 juin

Agents contractuels 1975 21 juin

Catégorie B

SA de classe exceptionnelle (B3) 3 juillet

SA de classe supérieure (B2) 26 juin

SA de classe normale (C en B) 22 mai

CSI & APST 7 juin

Catégorie C

Adjoints techniques (AT1-ATP2-ATP1) 24 mai

AAP de 1^{ère} classe (échelle 6) 21 juin

CAPL Centrale DGFIP

AA de 1^{ère} classe 5 juin

AAP de 2^{ème} classe 14 juin

AAP de 1^{ère} classe 4 juillet

Contrôleurs de 1^{ère} classe 28 juin

Contrôleurs principaux 9 et 10 juillet

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL EXPÉRIMENTE LE CSRH

Une partie de la sous-direction des ressources humaines de l'administration centrale a déménagé à l'Atrium pour mettre en place un Centre de Services des Ressources Humaines (CSRH).

Ce centre sera la plate-forme RH préfigurant la nouvelle organisation induite par le futur logiciel de gestion RH (SIRHius) en cours d'élaboration et qui remplacera tous les logiciels de gestion RH de toutes les directions.

Ce projet interministériel SIRH (Systèmes d'Information des Ressources Humaines) a débuté en octobre 2002 et poursuit plusieurs objectifs complémentaires :

- accompagner les ministères dans l'évolution de leur SIRH en intégrant GPEEC et LOLF ;
- renforcer la cohérence des SIRH ministériels de manière à faciliter la consolidation nationale des informations ;
- mettre en place un infocentre pour consolider les informations issues des trois fonctions publiques et aider la DGAFP à piloter la politique de gestion des ressources humaines de l'État.

L'objectif de mise en conformité des SIRH ministériels est en train de se décliner dans nos ministères par **des évolutions techniques et organisationnelles** importantes et **structurantes** afin de constituer une fonction ministérielle de pilotage de la paye et d'organiser les futurs Pôles d'expertise et de services (PESE) ministériels qui se chargeront de l'essentiel des activités de gestion administrative et de paye (automatisées).

C'est la raison de cette réorganisation des services RH de gestion et de paye du SG bientôt rejoints par la RH de la DGCCRF qui constitueront cette 1^{ère} plate-forme RH mutualisée.

JOUR DE CARENCE

La CFDT dénonce une mesure aussi injuste qu'inefficace

Depuis le 1er janvier 2012, en cas de congé de maladie ordinaire pour maladie non professionnelle, le premier jour de congé n'est plus rémunéré (seul le supplément familial de traitement – SFT) continue d'être versé.

Sont concernés les fonctionnaires (stagiaires et titulaires) et les agents non titulaires des 3 fonctions publiques en congé de maladie ordinaire pour maladie non professionnelle.

Sont exclus les agents en :

- congé de maladie ordinaire pour accident du travail ou maladie professionnelle ;
- congé de longue maladie ;
- congé de longue durée ;
- congé de grave maladie, de même qu'en cas de congé de maternité (y compris en cas de congé pour couches pathologiques), de congé d'adoption et de congé de paternité.

Ce jour de carence n'est pas appliqué :

- en cas de prolongation d'un arrêt de travail car seul le premier jour de l'arrêt initial n'est pas rémunéré ;
- lorsque l'arrêt de travail est en lien avec une affection de longue durée (ALD), le jour de carence n'est appliqué qu'une seule fois lors du 1^{er} congé de maladie.

Les jours de carence viennent en déduction du nombre de jours de congé de maladie rémunérés à plein ou à demi-traitement.

(Cf. circulaire Fonction publique du 24 février 2012, www.fonction publique.gouv.fr)

RUMEURS : sa mise en œuvre qui devait être effective en avril serait suspendue...

La CFDT relance l'action !

La CFDT Finances relance l'action contre la mise place du jour de carence par une action concertée avec les organisations syndicales de la Fonction publique et la MFP (Mutualité Fonction publique).

Les modalités et les formes de cette action seront définies dans les prochains jours.

A suivre...

Les Loyers ont augmenté de 2,4% en région parisienne en 2011

Les loyers d'habitation du secteur privé ont connu une hausse de 2,4 % en région parisienne en 2011, a indiqué une étude de l'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne (OLAP), publiée lundi 16 avril.

2012 POUR UN PACTE SOCIAL LE MANIFESTE

La démocratie autrement : la CFDT signe le manifeste

Notre modèle de développement traverse une crise durable qui engendre la montée des inégalités et de l'exclusion sociale. Nombre de nos concitoyens éprouvent un sentiment d'injustice et d'impuissance, parfois d'abandon, qui se manifeste par le repli sur soi, voire le renoncement.

L'idée que les grandes décisions se prennent sans eux et parfois contre eux constitue un défi pour les forces politiques démocratiques mais aussi pour tous les acteurs de la société civile.

Il y a là un facteur d'affaiblissement de la démocratie, une remise en cause des raisons profondes du « vivre ensemble » et un terrain favorable à tous les populismes.

Nous, associations environnementales, de solidarité, de développement..., organisations syndicales et professionnelles, mutuelles, mouvements de jeunesse..., forces de la société civile, refusons cet affaiblissement démocratique. Nous sommes déterminés à redonner confiance et espoir en un avenir commun que nous voulons juste et solidaire. (...)

Par ce manifeste, nous voulons être partie prenante dans les choix cruciaux qui vont être faits. (...)

Par ce manifeste, nous voulons promouvoir un nouveau modèle de développement plus juste et plus solidaire, soucieux de préserver les ressources naturelles, de lutter contre la précarité énergétique et d'assurer le bien-être de tous. (...)

Par ce manifeste, nous voulons un modèle de développement respectant la dignité de chacun et favorisant l'intégration de tous dans notre société.

Nous voulons que soit assuré un accès aux soins de qualité pour tous les citoyens tout au long de leur vie, sur l'ensemble du territoire.

Nous voulons que soient mis en débat les enjeux et les choix de nos politiques énergétiques ainsi que les modalités des transitions à opérer.

Nous voulons que la priorité absolue soit donnée à la recherche et à l'innovation pour créer de nouvelles richesses et soutenir la compétitivité économique. (...)

Par ce manifeste, nous voulons que la solidarité se traduise par des efforts équitablement partagés.

Nous voulons que l'impôt retrouve progressivité et légitimité.

Nous voulons que soient débattus les priorités, le sens et les modalités de l'intervention publique.

Nous voulons que la réduction des déficits publics préserve la cohésion sociale et que les services publics en demeurent les garants.

Parce que nous sommes conscients de la gravité de la situation et que nous avons la volonté d'être partie prenante des changements importants à venir, par ce manifeste :

nous voulons un grand débat public sur les réformes indispensables pour que les valeurs de justice et de solidarité demeurent le socle de notre cohésion sociale ;

nous voulons qu'aux côtés de la démocratie politique, ceux qui font vivre la démocratie civile et sociale soient associés à l'élaboration des lois qui nous gouvernent ;

nous voulons que la méthode d'élaboration des choix économiques et sociaux, des régulations et des règles qui en découlent soit le fruit d'une large concertation et permette de dégager les consensus nécessaires.

NOUS VOULONS UN PACTE SOCIAL

Pour adhérer

Je contacte le SPACEF, SYNDICAT CFDT Centrales finances

Bâtiment Necker - Télédéc 704 - 120 rue de Bercy - 75572 PARIS CEDEX 12

Courriel : syndicat-cfdt-centrale@syndicats.finances.gouv.fr - Site Internet : <http://www.cfdt-finances.fr/-Centrales-.html>